

Consignes pour l'enregistrement des solfèges

1. Les 5 solfèges indiqués pour chaque degré doivent être chantés par l'élève
2. Les 5 solfèges peuvent être enregistrés sur 2 vidéos distinctes au maximum (par exemple, 2 solfèges sur une vidéo, et 3 solfèges sur une autre vidéo), dans un ordre à la discrétion de l'élève.
3. L'élève doit mentionner le numéro du solfège chanté avant de commencer;
4. L'élève ou l'enseignant(e) (ou toute autre personne) peut jouer le réchauffement habituel à l'instrument avant chaque solfège : gamme, accords de I-V7-I et première note du solfège;
 - a. L'élève chante ensuite le solfège sans recevoir aucune aide pendant la prestation;
 - b. Il est possible de transposer les tonalités si elles ne conviennent pas à la tessiture de l'élève. L'élève dira ainsi les notes indiquées sur la partition, mais en chantant dans une tonalité différente;
 - c. Les changements d'octave à l'intérieur du solfège sont permis également;
5. Pour les solfèges rythmiques, l'élève peut les chanter comme il/elle le souhaite (la-la/ta-ta/ « noire-deux croches, etc. ») en frappant la mesure ou en faisant une battue;
6. La (ou les vidéos) doit ensuite être déposée sur YouTube, avec l'adresse URL de la vidéo qui est ensuite copiée-collée dans le document de l'élève (document Word).

Numéros dans les cahiers de solfège de l'École préparatoire Anna-Marie-Globenski

Degrés	Solfèges rythmiques		Solfèges mélodiques		
1	44	72	17	34	50
2	36	60	32	46	48
3	39	45	23	43	49
4	40	51	36	44	48
5	41	49	40	48	51
6	41	56	31	40	47
7	42	55	36	42	48
8	31	46	35	40	49
9	40	50	34	39	46
Degrés	Solfèges mélodiques				
10	28	36	40	45	48